
Conférence du désarmement

24 janvier 2011

Français

Original: anglais

**Lettre datée du 17 janvier 2011, adressée au Président
de la Conférence du désarmement par le Secrétaire général
de la Conférence du désarmement, au nom
du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
transmettant la liste des résolutions et décisions
sur des questions de désarmement et de sécurité
internationale, qui ont été adoptées par l'Assemblée générale
à sa soixante-cinquième session**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la liste des résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session, dans lesquelles il est fait expressément mention de la Conférence du désarmement, ainsi que d'autres résolutions et décisions consacrées ou touchant à des questions de désarmement et de sécurité internationale.

Le Secrétaire général
de la Conférence du désarmement
et Représentant personnel du Secrétaire général
de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Sergei **Ordzhonikidze**

I. À sa soixante-cinquième session, l'Assemblée générale a adopté les résolutions suivantes, dans lesquelles il est fait expressément mention de la Conférence du désarmement

- 65/43 Conclusion d'arrangements internationaux efficaces visant à garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (par. 2, 4 et 5)
- 65/44 Prévention d'une course aux armements dans l'espace (par. 5, 6 et 8)
- 65/45 Désarmement régional (par. 1 et 2)
- 65/56 Désarmement nucléaire (par. 15, 16, 19 et 20)
- 65/59 Vers un monde exempt d'armes nucléaires: accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire (par. 7)
- 65/65 Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires (par. 1)
- 65/68 Mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (par. 2)
- 65/72 Unité d'action pour l'élimination totale des armes nucléaires (par. 9)
- 65/80 Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires (par. 1 et 2)
- 65/81 Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement (par. 5)
- 65/85 Rapport de la Conférence du désarmement (par. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8)
- 65/86 Rapport de la Commission du désarmement (par. 5 et 9)
- 65/93 Suivi de la Réunion de haut niveau du 24 septembre 2010 destinée à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement

II. Autres résolutions consacrées à des questions de désarmement et de sécurité internationale

- 65/39 Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique
- 65/40 Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco)
- 65/41 Les progrès de l'informatique et de la télématique et la question de la sécurité internationale
- 65/42 Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient
- 65/46 Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional
- 65/47 Adoption de mesures de confiance à l'échelon régional et sous-régional
- 65/48 Mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

- 65/49 Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale
- 65/50 Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et de petit calibre
- 65/51 Mesures visant à renforcer l'autorité du Protocole de Genève de 1925
- 65/52 Relation entre le désarmement et le développement
- 65/53 Respect des normes environnementales dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements
- 65/54 Promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération
- 65/55 Effets de l'utilisation d'armes et de munitions contenant de l'uranium appauvri
- 65/57 Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction
- 65/58 Hémisphère Sud et zones adjacentes exempts d'armes nucléaires
- 65/60 Réduction du danger nucléaire
- 65/61 Réductions bilatérales des armements nucléaires stratégiques et nouveau cadre de relations stratégiques
- 65/62 Mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive
- 65/63 Information sur les mesures de confiance dans le domaine des armes classiques
- 65/64 Le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects
- 65/66 Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement
- 65/67 Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement
- 65/69 Femmes, désarmement, non-prolifération et maîtrise des armements
- 65/70 Sécurité internationale et statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie
- 65/71 Réduction du niveau de disponibilité opérationnelle des systèmes d'armes nucléaires
- 65/73 Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques
- 65/74 Prévention de l'acquisition de sources radioactives par des terroristes
- 65/75 Action préventive et lutte contre les activités de courtage illicites
- 65/76 Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires
- 65/77 Étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération
- 65/78 Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement

- 65/79 Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes
- 65/82 Bourses d'études, formation et services consultatifs des Nations Unies dans le domaine du désarmement
- 65/83 Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique
- 65/84 Mesures de confiance à l'échelon régional: activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale
- 65/87 Trentième anniversaire de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement
- 65/88 Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient
- 65/89 Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination
- 65/90 Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée
- 65/91 Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
- 65/92 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

III. Décisions adoptées sur des questions de désarmement et de sécurité internationale*

- 65/514 Réduction des budgets militaires
- 65/515 Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est
- 64/516 Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement
- 65/517 Missiles
- 65/518 Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2011
- 65/519 Planification des programmes (Première Commission)

Tous les documents et comptes rendus de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale qui étaient consacrés à des questions de désarmement et de sécurité internationale ont été distribués durant la session à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, y compris aux membres de la Conférence du désarmement.

* Ces décisions seront publiées ultérieurement sous la forme d'un additif au présent document.